

SÉMINAIRE 2019-2020.

FIG. (FIGURE, IMAGE, GRAMMAIRE)

XL. SÉMINAIRE : SILENCE & TUMULTE

« Mais l'Être — qu'est-ce que l'Être ? L'Être est ce qu'il est. Voilà ce que la pensée future doit apprendre à expérimenter et à dire. L'« Être » — Ce n'est ni Dieu, ni un fondement du monde. L'Être est plus éloigné que tout étant et cependant plus près de l'homme que chaque étant [...]. »  
Martin Heidegger, *Lettre sur l'humanisme*, 1949

« La déconstruction, c'est la pulvérisation d'un socle spéculatif où la vie trouverait son assise, sa légitimation, sa paix. »  
Reiner Schurmann, *Le principe d'anarchie*

Séminaire XL

*Silence & tumulte*

Nous sommes à peine entrés dans un étrange silence puisque nous sommes passés en confinement sanitaire. Silence de nos usages puisqu'il ne nous est plus permis de sortir ni même de partager du temps avec d'autres. Silence d'un repli d'une grande partie d'entre nous tandis que d'autres, dans un autre silence, s'affairent à soigner, à livrer, à vendre des denrées. Silence dû à la déclaration officielle de ce que les Latins appelaient un *tumultus*. Silence dû à un danger suffisamment grave au point qu'il s'agissait alors de demander le confinement des citoyens.

On doit la lecture du concept de *tumultus* à Giorgio Agamben dans *État d'exception* publié en italien et en

Texte publié dans *Lundi Matin* :  
<https://lundi.am/Silence-tumulte-Fabien-Vallos>

F. Vallos : *Justitium*  
provient de la contraction  
de *jus* le droit et *statio*  
l'arrêt, la position  
permanente.

français en 2003. Autrement dit quelques mois après un autre tumultus, cette fois non pas sanitaire, mais terroriste. Or dans la glose du concept de *justitium* (3.1) à savoir la vacance des affaires publiques, Agamben cite un fragment des *Philippiques* (8, 1) à propos du tumulte. Cicéron produit d'abord une explication du terme « Qu'entend-on par tumulte ? Une grande alarme qui produit une plus grande terreur. (*Quid est enim aliud tumultus nisi perturbatio tanta, ut maior timor oriatur?*) » pour enfin affirmer ce qui nous intéresse « Il peut donc y avoir, comme je l'ai dit, guerre sans tumulte, mais non tumulte sans guerre. (*Ita fit, quem ad modum dixi, ut bellum sine tumultu possit, tumultus sine bello esse non possit*) ». Or le 16 mars le Président de la République a répété six fois dans son allocution le terme « guerre » : il y a guerre parce que quelque chose vient produire une terreur (*timor*). Dans ce cas il y a bien la déclaration exceptionnelle d'un *tumultus*. Nous sommes donc plongés dans un long silence à cause d'un grand tumulte. Hormis le problème d'une continuité du principe de droit, se pose ici deux autres problèmes plus complexes, celui de l'état d'exception et celui de la gestion par ordonnances. Le principe de la déclaration d'un *tumultus* comme il a eu lieu le 16 mars est de plonger les membres du commun dans un *justitium*, c'est-à-dire dans une vacance des affaires publiques. Nous sommes donc pour la plupart d'entre nous plongés dans le silence d'un *justitium*. Devra cependant se penser en urgence les conditions de celles et ceux à qui le *tumultus* refuse le *justitium* et qui ne sera pas sans produire comme toujours une profonde *injustitia*. C'est-à-dire celles et ceux qui ne peuvent demeurer confinés.

C. Bernard : Cela renvoie  
à la définition du soin  
dans sa globalité, et si  
on retourne au texte de Lordon, qu'est-ce qui  
s'intègre à la multitude, la puissance du nombre ?  
Qu'est-ce qui malgré le nombre demeure à la  
marge ?

Dès lors qu'on affirme un tumulte on déclare la guerre. Mais surtout dès qu'on affirme ce tumulte on déclare un état d'exception qui consiste à la fois à une suspension des affaires publiques mais aussi à une suspension de ce qui constitue le droit (liberté d'agir et de se déplacer par exemple). Or il semble par delà la gravité effective du *tumultus* que nous ne cessons de faire l'épreuve d'une série d'états d'exception pour faire face à ce qui est saisi comme crise. Ma vie politique a commencé *de facto* en juillet 1995 après l'attentat du RER B à Paris. Depuis lors n'a cessé une série de *tumultus* (1995, 2001, 2009, 2012, 2015, 2020) qui n'ont cessé de permettre non pas seulement des gestions de crises mais des états d'exception. Si l'état d'exception est la création d'un *justitium* il est aussi immédiatement la création d'un *imperium*, c'est-à-dire la création dans le suspens des affaires d'une confiscation du droit. Si je dis que ma vie politique commence en 1995, c'est qu'elle est l'épreuve à l'inverse de qui nous a été construit dans une pensée du droit et de la philosophie de cette confiscation infinie de nos droits pour garantir ce qui est nommé sécurité (publique et sanitaire). C'est précisément ce qui s'est passé durant le semaine du 16 au 20 mars par le vote d'une loi qui permet la gestion d'un état de *tumultus* par ordonnances du gouvernement. Demeure alors ici une question fondamentale : dans quelle mesure la gestion d'une crise suppose la suspension du droit? Autrement dit pourquoi toute crise est toujours l'ouverture d'un état exception? Est-ce que cela signifie que le principe même démocratique est incompatible avec toute gestion de la crise? Ou alors est-ce que cela suppose que toute politique est l'épreuve infinie

**J. Mourglia** : Le tumulte semble également provoquer l'adhésion voir la demande des citoyens à ces états d'exception : « Imaginons qu'on découvre que les impacts du réchauffement

climatique ont été largement sous-estimés, et que des catastrophes sont à prévoir dans 10 ans et non dans 100 ans ou quelque chose comme ça. Eh, bien, étant donné les mouvements populaires que nous avons aujourd'hui, nous assisterions probablement à un coup d'État fasciste, que tout le monde approuverait, parce que cela serait le seul moyen plausible d'assurer notre survie. J'approuverais d'ailleurs moi-même, parce qu'il n'y a aucune alternative actuellement. » Noam Chomsky, *Comprendre le pouvoir*, 2002.

**F. Vallos** : La provocation déjà ancienne de Chomsky révèle la crise où nous sommes. Si le choc se trouve bien dans le verbe au futur catégorique « j'approuverai », la crise elle se situe précisément à l'endroit de la faillite du droit et de la politique. La seule véritable question est *pourquoi?*

**C. Bernard** : Je sais ce que tu penses des journalistes façon Naomi Klein, mais dans sa tentative d'une histoire par la crise, elle fait justement la démonstration systémique d'un capitalisme guerrier. Mais ce n'est pas nouveau.

**F. Vallos** : Oui, seulement ce n'est pas une nouveauté. Le principe même du capitalisme est l'attitude belliqueuse et l'activité de guerre. C'est précisément ce que défendent comme principe les Latins avec ce qu'ils nomment paradoxalement *Pax romana* : conquête suivie d'une domination économique et culturelle. C'est précisément ce que fait l'Occident et ce que revendique les États-Unis : on appelle cela, paradoxalement aussi, « libre échange ».

/

**J. Marquès** : aussi limpide qu'effrayant

: pour bcp de personnels travaillant, il n'y a pas de crise sanitaire puisque les injonctions à la productivité restent inchangées. D'où la nécessité de soutenir une éthique du commun et du soin même en dehors des temps de crises « kairotiques », car comme tu le rappelles,

du désir de la crise en vue de la suspension de tout droit? Si l'on suit la pensée de Walter Benjamin il semblerait que la réponse se situe dans la dernière proposition. Nous ne cessons donc de faire l'épreuve de l'état d'exception comme règle. Pour le dire encore autrement il n'y a en fait comme fondation que l'état d'exception. C'est l'épreuve de toute crise et de l'oubli de toute politique.

toute crise n'est que moment où vient à s'élaborer puis se normaliser une exception, càd que la crise devient une «vraie Crise» quand ses implications cessent de concerner une frange minoritaire pour se voir appliquées à un ensemble. Or penser le commun et le politique revient justement à en questionner sans cesse le site d'assignation : qu'est ce qui n'est pas commun? ou qui ne se comprend pas dans notre idée du commun, (sachant que la poser en ces termes si universels est déjà problématique)?  
*In fine*, peut-être une piste : Si le tumulte est constitutif de nos socs (en ce qu'il incarne des événements spatio-temporels non prévus, et appelant à être mesurés/compensés), il peut être l'occasion d'agrandir à chaque fois notre compréhension du commun en attirant notre attention sur les personnes pour qui c'est ou non un tumulte (ou pour qui c'était un tumulte précédemment) : poser cette question invite alors à répondre à celle des conditions de la vivabilité commune d'une société.

**Q. Fagart** : Pour nuancer ce propos, la question tient selon moi dans la possibilité de l'affirmation d'une crise -> qui constate la crise et peut la rendre audible/visible? qui est concerné par la crise? en crise contre qui ou quoi?  
Je fais référence par exemple aux problèmes éthiques et politiques soulevés par l'assignation à résidence depuis 2015, dont le recours juridique abusif lors de ces dernières années était en premier lieu destiné aux étrangers sans papiers en voie d'expulsion (pour diminuer les frais de rétention), alors aux activistes politiques (sans distinction) depuis le mouvement contre la loi Travail. À cette époque, l'assignation à résidence ne relevait aucunement d'une « crise » politique ou sociale pour le citoyen lambda. Le confinement est devenu problématique dès lors qu'il a touché la majorité des français. Si le moment est celui du *kairos*, le silence s'impose aujourd'hui à ceux qui avaient la parole depuis tout ce temps, et s'en voient ajd démunis... Quand à ceux qui sont intimidés aux silence, ils le restent encore : on le voit, le «luxe sanitaire» revient à ceux qui peuvent se confiner, les migrants et sdf étant maintenant au mieux oubliés de l'histoire, ou pire, accusés d'être des vecteurs de transmission du virus du fait de leur « nomadité ».  
Je me demande alors si l'expérience que tu décris à propos d'une vacance de la consommation etc., expérience que nous sommes sûrement nombreux à vivre en ce moment, n'est pas que le reflet d'un point de vue privilégié sur la question :

Nous sommes alors entrés dans un autre silence, encore plus complexe parce que plus profond. Ce silence est l'ouverture à deux interrogations, celle de l'ouverture critique d'un monde où nous aurons fait l'épreuve d'un autre *justitium* à savoir la vacance de la consommation, du capitalisme et de la dégradation de notre vivant et celle de l'ouverture critique d'une politique toujours plus fondamentalement instable et autoritaire. L'épreuve en est complexe parce que devra s'éprouver la différence cruciale entre les affirmations de l'histoire et les épreuves de l'historialité. Cela signifie comme toujours que ce qui s'éprouve historiquement ne soit pas oublié ni même absorbé dans l'histoire. Or une fois de plus il nous faudra tenir devant cette crise morale et éthique.

Dans le *tumultus* s'est alors suspendue une partie immense de nos activités frénétiques en vue de produire et de consommer. Dans le *tumultus* les transports se taisent, les commerces se ferment, les industries s'arrêtent et les avions ne volent plus. Dans le *tumultus* s'ouvre une suspension de la consommation frénétique de tout vivant et de toute matière : le monde s'offre pour quelques instants moins pollué et moins asphyxiant. Dans le *tumultus* s'ouvre un autre silence, celui propre là encore à la

langue latine, le *silens* et tel qu'avait pu le proposer Roland Barthes (cours au Collège de France, *Le Neutre*, 1977-1978, Seuil, 2002) : *silens* signifie le bruit que le vivant produit sans nous. Nous ne pouvons que nous taire. Mais dans la subite taisance de nos activités et de nos affaires due au *justitium* le vivant accède à ce qui est son silence : dans notre confinement enfin les espaces sont laissés libres de nos présences : les montagnes, les plages, les mers, le ciel, les collines, les bois et les rivières. Nous avons donc réussi à produire en quelques semaines ce que nous avions espéré comme suspension du capitalisme. Peut-être est-il encore trop tôt pour l'appréhender, mais en revanche c'est le moment opportun, le bon *kairos* pour en saisir certains enjeux. Il semblerait donc que nous ayons fait un vrai test quant à la possibilité de la suspension de notre frénétique mode de consommation et de circulation. Peut-être pourrions-nous le prendre en compte et être en mesure de penser une nouvelle écologie et d'une nouvelle éthonomie (au sens d'une économie de partage).

Mais dans le *tumultus*, ce sont aussi suspendues nos activités politiques et nos modes de penser la politique. Alors certes nous craignons toujours un peu plus la montée de ces états d'urgence et de ces états d'exception qui ne cessent de faire valider des modes de gouvernances autoritaires et profondément anti-démocratiques. Nous nous acheminons irréductiblement vers des gouvernances absolutistes, sécuritaires, techniques et autoritaires. Absolutiste parce que le pouvoir ne cesse d'être concentré et coupé de toute épreuve commune. Sécuritaire parce que la seule tâche des

**A. Julliard** : Je réinterroge sur la forme que le commun prends dans la situation que nous vivons. C'est-à-dire que la communication actuelle est assistée par tout un ensemble de plateformes technologiques etc etc etc. Vis-à-vis de ça tout pleins de phénomènes viraux se sont multipliés pour créer du lien.

gouvernances est de garantir brutalement ce qui serait la sécurité des peuples et des biens. Technique parce que nous ne dépendons exclusivement que de modes techniques de contrôles pour presque l'ensemble de nos activités : nos activités (et plus que jamais durant nos confinements) ne dépendent que de la puissance illimitée des dispositifs techniques. Autoritaire parce que nos modes d'existence ont cessé d'être fondés sur le commun et le respect mais uniquement sur l'obéissance : nous apprenons à devenir obéissants et donc à perdre toute épreuve des communs et du politique.

**C. Bernard** : On a réussi à le croire. Si bien que quand je parle à des professeurs de cette première semaine, ils me répondent logiciens et qualité de la bande passante.

**J. Marquès** : un grand merci pour ce partage qui sonne aussi juste que bouleversant. Les deux grands boulevards jamais empruntés jusque-là de façon si concise. Partage et soin ; échos du *silens* ou souffle du *tumultus*, toujours un calme-vent.

**G. d'Ablon** : Je plussioie Jean, texte très important et de la pensée en devenir.

**F. Vallos** : Cher Jean, merci pour ces commentaires. J'en avais noté un pour le séminaire Fig. C'est en partie une première manière de proposer une réponse. Essayer de penser une philosophie du partage du soin. J'essaierai de vous proposer le prochain séminaire autour de cela.

**J. Mourglia** : Je rejoins les commentaires de mes petits camarades quant à l'importance et la justesse de ce texte, et suis heureux de le retrouver sur de bonnes pages ce matin, merci pour tout cela. Tu fais le constat de la possibilité de penser une nouvelle écologie à partir de ce moment de confinement, de ce qu'il impose comme relation à nos actes de prises et de contrôle sur le monde, et de l'importance de la question du soin. Ce soin, ce *care* est justement un axe majeur de la pensée écoféministe, qui à partir du constat de la domination commune des corps féminins et de la nature se propose de repenser la hiérarchie des valeurs que nous attribuons à nos agirs avec les humains et non-humains, et donc de remettre au centre cette question du soin (c'est un résumé rapide, à voir si cette piste te semble intéressante à creuser).

En conséquence un double questionnement, politique et philosophique s'ouvre, sans réponse, mais avec urgence. Premièrement il est possible que tout tumultus ne cesse de réduire toute possibilité d'une vie politique et d'un commun. Le *tumultus* ferme et clôt toute *khôra*. Si nous sommes privés de cet espace public et du commun alors nous entrons dans une politique autoritaire et absolutiste. Secondement il est aussi possible de lire un nouvel élan qui tend à renforcer la nécessité de que nous nommons le service public : les soins, l'éducation et les partages des connaissances. Il semblerait que le monde s'oppose entre ceux qui peuvent l'affirmer et ceux qui affirment encore une morale libérale du survivant et du plus fort. Or il est peut-être temps et ce sera l'enjeu politique de penser l'éthique de ce commun et du soin. Si nous en sommes capables alors nous serons en mesure de penser un tournant du politique et de la philosophie : celle du partage du soin.

23 mars 2020

que nous faisons dans le but de maintenir, de perpétuer et de réparer notre monde, afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nos personnes et notre environnement, tout ce que nous cherchons à relier en un réseau complexe en soutien à la vie » in *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Editions La Découverte, 2009, p. 13 et 143.

En rapport à ça et à l'idée de prendre soin, le *care*, cela nous demande pas limiter les zones d'attentions ? les réduire pour en accentuer sa qualité ? Je reviens à cette idée d'état de veille comme recul nécessaire pour repenser le rapport au commun à l'échange et à la dose qu'on lui apporte.

**C. Victoire** : Il est peut-être temps, aussi, de reconnaître, de prononcer et citer les noms de celles qui écrivent et pensent ce sujet, *before it was quarantine*. Le soin, le *care*, est le sujet de recherches de philosophe féministe depuis de nombreuses années. Je pense en premier à Carol Gilligan, *A Different Voice*, 1982, traduit en français uniquement en 2008. Joan Tronto, *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*, traduit en français en 2009.

**F. Vallos** : Je suis d'accord. Mais de *celles* et de *ceux* dans la gestion du soin des malades du SIDA dès les années 80 alors que certains pays n'offraient pas de protection médicale. Cependant ici je parle du soin, non une valeur spécifique historique, celle du « *care* », mais plus générale, du soin accordé.

**C. Victoire** : Joan Tronto définit le *care*, la sollicitude traduit en français, et donc le soin dans les termes suivants : « Activité caractéristique de l'espèce humaine, qui recouvre tout ce